



Railway system resilience

Partnership actions developed by SNCF Security Directorate

Florian MANET, SNCF









- 1/ Introduction
- 2/ Observations,
- 3/ Partnerships,
- 4/ Training actions,
- 5/ Railway forensics,
- 6/ Conclusion.

















1-Introduction

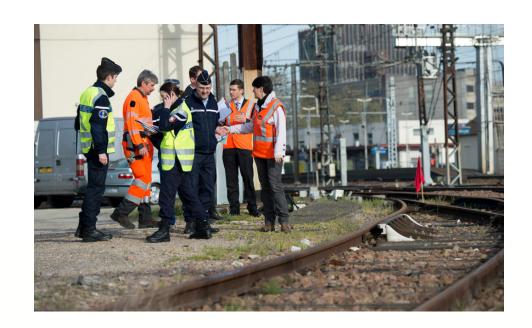
- A safe way of transportation,
- Crisis: railway accident involving third parties and causing fatalities, serious injury, interruption of service..
- Crisis management : collective actions with many different interests and constraints in emergency situation,





The question

How can we better synchronise railway company's processes with those of state services?





- 1/ Introduction
- 2/ Observations,
- 3/ Partnerships,
- 4/ Training actions,
- 5/ Railway forensics,
- 6/ Conclusion.







2 – Observations

Curent situation:

- 30.000 KM of rail network,
- 2.000 km of high speed lines,
- 18.000 railway crossings,
- 420 fatalities per year,
- 2H30 : average processing time for fatalities.





Many different stakeholders

- Replacing train driver,
- Local incident manager,
- Law enforcement authorities (LEA),
- Paramedics, medical practitioner, forensic doctor,
- Funeral services,
- Prefcet (Préfet),
- The magistrate.







Difficulties

- Public authorities's lack of knowledge concerning specifics of railway environment,
- Railwaymen's lack of awarness of the public authorities's needs,
- Poor assessment of skills and abilities of the people involved.



- 1/ Introduction
- 2/ Observations,
- 3/ Partnerships,
- 4/ Training actions,
- 5/ Railway forensics,
- 6/ Conclusion.





Railway environment guide book



- In partnership with railway staff, LEA's, emergency services and judicial authorities.
- 4 situations:
 - trackside fire
 - passenger fainting
 - fatal passenger accident
 - abandoned package
- Contains directions from the minister of justice concerning judiciary inquiry in a railway environment.

GUIDE D'INTERVENTION EN MILIEU FERROVIAIRE SUR LE RÉSEAU FERRÉ NATIONAL (GIMF)

Ce guide d'intervention en milleu ferroviaire est le fruit d'un travail associant le ministère de l'Intérieur (DGSCGC, DGPN, DGGN), le ministère de la Justice (DACG), le ministère chargé des Transports (DGITM), SNCF et la DCF.

Il s'adresse plus particulièrement aux acteurs de terrain et à ceux des centres operationnels. Il a pour objectif de permettre à chacun des partenuires de bien appréhender le rôle des différents intervenants, sans remettre en cause ni les responsabilités et les procédures propres à chaque service, ni leurs prérogatives, en particulier celles triées des articles 12, 14 et 41 du code de procédure pérale, L.1424-4 du code de ja prérogatives des articles 12, 14 et 41 du code de procédure pérale, L.1424-4 du code de la Défense pour ce qui est de la BSPP et l'article R. 1321-25 du code de la Défense pour ce qui est du BMPM.











 It describes the role of the main actors in each situation.



100

ACCIDENT DE PERSONNE

Chutes de perconnes sur les voies, quelles qu'en scient les origines supposées ou attentes à l'intégrité ou à la vie, quelles qu'en scient les causes (suicide, homicide, imprudence).

ACTEURS FERROWAIRES

+ La COGC

- 39 Recuelle les tribernations nécessaires afin de localeur l'évérement, d'identifier la nature, le nombre et l'état des victimes.
- 28 Alerte le CTA/CODIS, le CSO ou le COSSIM et l'informe des mecures de protection déjà prises.
- A Alerte le OC ou le CDRG.
- Ji Diesgra un CL.

Une assistance au CIL peut être nécessaire, notatement sur LCV, dans un tunrell ou s'il y a plusieurs victimes. Le CIL et l'aide CIL se coordonnent pour tréevenir au point d'impact et en tête de train auprès du conducteur.

3 S'assure de l'avie aux correspondents des entreprises l'erroritaires (EF) et aux dirigeants concernés (locaux ou astreintes).

A l'éclus aux différents intervenants, dans la mesure du possible, le leu précis de l'accident ainsi que les accès et maintient un contact privilègle, jusqu'à l'antièse du CIL. Ces éléments sont également utiles pour la désignation de l'OPJ territotalement compétent.

SERVICES DE SECOURS ET D'ENQUÊTE

Le CTA/CODIS, le CSO ou le COSSIM

A Dispieche les moyers requis sur les lieux.

- La COS

74 S'informe suprie du CII. (ou du COGC eta le CIA/CODIS, le CSO ou le CDSSM) des mesures de protection déjà priess vis-à-eta des risques ferrostaires. Il peut demander des mesures complémentaires pour protégér les personnels en charge de l'intervention (arrêt des circulations, coupure de courant traction,...).

Une coupure d'argence est uniquement justifiée en cas de risque d'électronation et ne dait pas aggrave le dange. Le confirmation de ces demandes est de la responsabilité du COSC, qui la transmet scrippe le CTA/COOS, le CSO du le COSSM, est par le CIL. Chaque tota que la attuation le permet, la circulation des trains doit être maintenue sur les voies contigües non engagées par l'accident, éventuellement pest des setrictions de circulation telles que la « marche prudente ».

- 76 Se met et mote en relation pasc le CIL et l'OPJ territorialement compétent.
- 28 A l'issue des constatations opinies par l'CPJ et avec son accord, fait procéder au déplacement du corps, our un quai ou sur la parte le long des voies, pour permettre la reprise des circulations à une viteurs adaptée.

· Le CIC ou le CORG

- 7 Déparche une équipa/patroulle sur les lieus et renseigne le CDGC sur son délat d'acheminement.
- 21 Aves FOPJ tentroralement compétent des la connutations de l'accident. En cas de décès apparent, l'appel aux services des pompes funébres doit être transchotement malles.
- St elle esiste, la convention dite « pompes funibres/SNCF » pours être appliquée selon les conditions qui y sont precisées. Sons interférer dans la procédure de réquisition, cette convention facilite l'appel immédiat par les fonces de l'ordre aux societés de pompes funibres qui se voient remunemes sur les débis d'attents.

Dans les conditions difficiles d'intervention (nuit, stape disserviné sur une grande distance, relief, deconstances particulières, ...), il peut être fuit appel a deux équipes de service des pompes funétions, afin de réduire le temps d'intervention.

L'OPJ:

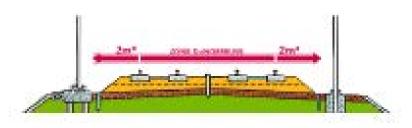
- Peut récevoir du CIL jou à défaut du COGC vta le CIC/CORG) l'assurance du matritier de l'arrêt des circulations sur la voie où l'intervention a lieu et les conditions de circulation sur les voies contigües. Les circulations sont internampues sur la (ou les) seulejit voie(s) inchepensoble(s) sus premières constatations.
- Avise, ou bit avise, le procureur de la République ou l'un de sec représentants.
- 3 S'assure que l'appel au sentre des pompes funébres a été réalise.
- 38 Se send immédiatement our les lieux, procède aux premières constatations et communique au Cli., dans la mesure du possible, une durée prévioble d'intesention, en particulier pour une prise en charge aptimisée de voyageurs.
- Afri de lever le docte sur l'origne du déces, l'OFI peut exploiter inmédiatement les enrequirements de rideo protection l'orego le estatent.

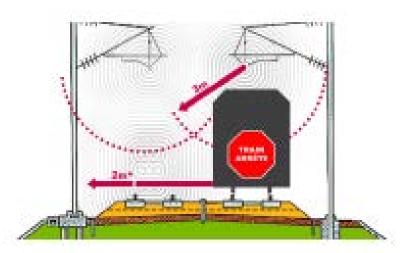
• The rules of safety in the railway environment.



LES RISQUES FERROVIAIRES (EXTRAITS)

Ils sont liés à la circulation des trains et aux courants électriques, en particulier ceux de aignalisation, de télécommunication ou de traction.





*2,30m our LCV digns 3-Grande Vilesces

LA ZONE DANGEREUSE



La largeur d'un train est aspérteure à l'écartement d'une voie. La rone dangereuse est la sone dans laquelle une personne et/ou ses agrés peuvent être heurté par une choulation fercetaire et/ou étre mis en danger par l'effet de asuffie (déplacement d'air et ortation de turbulences au passage d'un train entrainant un reque de déstabilitation). La sone chargereuse comporte la vote elle-même et a l'étend de part et d'autre de la vote sur une distance qui est earsable selon les lignes et la viteux des trains.



LES RISQUES ÉLECTRIQUES.

TOUT CONDUCTEUR ÉLECTRIQUE NU OU ISOLÉ ET TOUTE INSTALLATION ÉLECTRIQUE DOIVENT ETRE CONSIDÉRÉS COMME ÉTANT SOUS TENSION.

Le N d'altrentation séren des engins moteurs est dénormé « Catéroire », altrenté à la SNCF en 1500/ continu ou 25000/ alternatif.

Il est formellement interdit de s'approcher à moine de 3 mêtres des catéroires. Sons précaution formelle, ne pas tenter de poursuive un individu qui s'aventurecait eur le toit d'un train ou d'un bâtiment technique proche d'une catéroire.

Il esiste même, sans contact, un risque electrique par amargage d'arc (début du passage d'un courant électrique à travers l'ait) entre un conducteur nu (catéroire...) et le corps humain.

Tout contact du carps humain avec un conducteur nu ou une pièce eaus tension peut entraîner la most par électrocution ou des effets traumatiques (létanication, brillures, syncope...) plus ou moins gave par électrication.

Ce contact peut s'établit, soit directement, soit par l'intermédiate d'un objet, d'un jet continu de liquide, de gaz, soit d'une farrere.

Il estate de nombreuess inicialisations fixes de type « stations ou sous stations électriques ». La pénétration ou les déplacements à l'intérieur de ces lieus présentent, des risques importants d'électrisation ou d'électrocution.



Others mesures

- LEA'S and justice liaison officers at the SNCF security départment,
- Local incident manager,
- Pratical exercices with each stakeholders,
- Conventions between SNCF, Justice, LEA's and funeral services.





- 1/ Introduction
- 2/ Observations
- 3/ Partnerships
- 4/ Training actions
- 5/ Railway forensics
- 6/ Conclusion





4 – training actions

- Awareness training for on call railway staff,
- Training for gendarmerie cadets,
- Training and exercises for Gendarmerie forensic team.







- 1/ Introduction
- 2/ Observations,
- 3/ Partnerships,
- 4/ Training actions,
- 5/ Railway forensics,
- 6/ Conclusion.





5 - Creation of a specific railway

10th UIC World Security Congress

Lisbon 2014



Specialized means:

- 3d Lasers,
- Gendarmerie identification unit for victims of disasters
- local and national forensic teams,
- Gendarmerie air force.

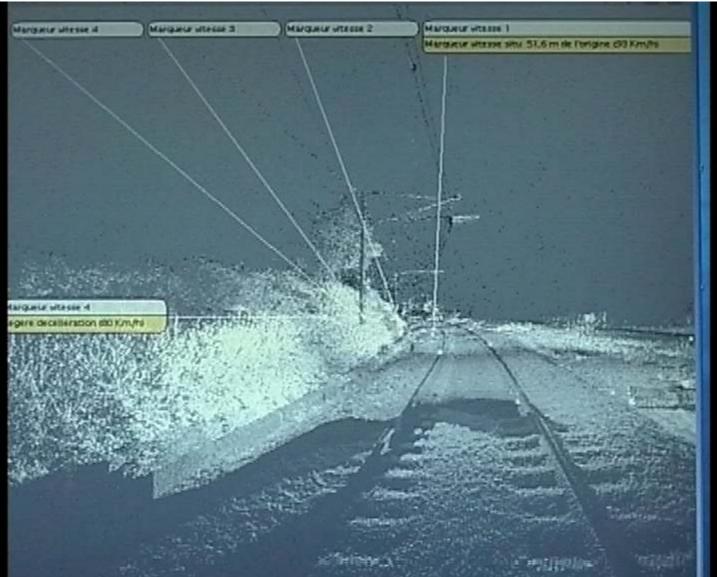






Lisbon, 26-28 November 2014











R

C

G

N

Les traces d'outil au profit de la lutte contre les vols de métaux

Comparaisons de traces avec un outil saisi



Conclusion : Le coupe-boulons découvert chez M. Albert SPAGGIARI a sectionné les câbles lors des 2 vols commis à METZ (57) et NANCY (54)

Capitaine DODIER

Séminaire de sensibilisation des DSE - INFRA - SNCF - PJGN







R

C

G

N

Les traces d'outil au profit de la lutte contre les vols de métaux

2ème étape : Comparaisons de traces à traces

METZ (57) - NANCY (54)



Les 2 vols ont été commis avec le même coupe-boulons

Capitaine DODIER

Séminaire de sensibilisation des DSE - INFRA - SNCF - PJGN





Thanks for your attention

Florian MANET

Direction Sûreté SNCF

florian.manet@sncf.fr

+33 6 18 47 15 80

